

Focus sur le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Objectif

Accompagner les structures d'utilité sociale dans leur démarche de création, de consolidation et de développement de l'emploi.

Publics visés

Priorité aux associations employeuses de petite et moyenne taille qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation et de développement de leurs activités.

Démarches

L'accompagnement DLA se déroule selon 4 grandes étapes :

- Accueil,
- Diagnostic,
- Mise en place de l'accompagnement
- Consolidation de l'accompagnement

En fonction de la problématique traitée, il peut être individuel ou collectif.

Pour compléter leur compétence généraliste, les DLA s'entourent d'experts sectoriels et thématiques.

Réseaux DLA

Le dispositif s'appuie sur un réseau de 12 DLA départementaux et 1 DLA Nouvelle-Aquitaine portés par des structures associatives aux compétences diversifiées.

Contacts

- Site internet DRDJSCS